



SERVICE ADMISSION-CERTIFICATION

ADMISSION





Pôle
Formation
initiale

FORMATIONS

❖ Prépa aux métiers éducatifs et sociaux

Niveau 3 – CAP

❖ Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE)

Niveau 4 – Avec ou sans baccalauréat

❖ Auxiliaire de Puériculture (AP)

❖ Moniteur Éducateur (ME)

Niveau 6 – Bac + 3 – Grade Licence

❖ Assistant de Service Social (ASS)

❖ Éducateur de Jeunes Enfants (EJE)

❖ Éducateur Spécialisé (ES)



CAP AEPE- niveau 3- Formation 1 an

Candidature: site internet ARIFTS

- De fin janvier au 30 juin

Statut pendant la formation

- Stagiaire de la formation professionnelle (salarié, demandeur d'emploi, poursuite de scolarité...)
- Apprenti.e

Coût de la formation

- Personnes en situation d'emploi

- La formation est ouverte aux personnes salariées via l'OPCO de l'employeur ou aux demandeurs d'emploi via Transitions Pro, Cap'Emploi, Pôle Emploi... qui financent le coût de la formation. Signature d'une convention tripartite. (*Attention : délai moyen des démarches pour valider un financement : 60 à 90 jours*).
- Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, le CFA (via l'employeur) finance le coût de la formation.
- Coût: 3 800 € à 4 140 €

- Financement personnel

380 heures d'Unités Professionnelles : 2 280 €

34 heures d'Unités Générales : 204 €

Signature d'un contrat de formation avec l'ARIFTS.

[Contact: aepe@arifts.fr](mailto:aepe@arifts.fr)

FORMATION AP – niveau 4 – 18 mois

Candidature: site internet ARIFTS

- Du 27 janvier au 28 mars 2025

Statut pendant la formation

- Étudiant.e FI (poursuite de scolarité ou demandeur d'emploi)
- Apprenti.e

Coût de la formation

Prise en charge totale des coûts de formation

- Par la Région pour étudiants FI
- Par l'employeur pour les apprentis

Contact: auxiliairedepuericulture@arifts.fr



FORMATIONS ME – ASS – EJE – ES

Niveau 4 – Avec ou sans baccalauréat

- ❖ Moniteur Éducateur (ME)

Niveau 6 – Bac + 3 – Grade Licence

- ❖ Assistant de Service Social (ASS)
- ❖ Éducateur de Jeunes Enfants (EJE)
- ❖ Éducateur Spécialisé (ES)



Procédure pour candidater

Période de candidature

- Parcoursup : 15 janvier – 13 mars
- Site Arifts : 27 janvier – 2 avril

Documents à consulter

- Règlements d'admission, programmes de formation, etc., sur le site arifts.fr.

Dossier à déposer

- CV et lettre de motivation, sur Parcoursup ou sur le site Arifts

Frais d'admission

- Forfait de 130€



Procédure pour candidater (suite)

• ME – tous les candidats: site Arifts.fr

- ❖ Le candidat constitue un dossier (lettre de motivation et CV) et choisit un seul site de formation (Angers ou Rezé,) au moment de la candidature. Le choix du site engage le candidat pour les 2 ans de formation.

• ASS-EJE-ES / Parcoursup si:

- lycéen ou étudiant en France métropolitaine;
- personnes en situation d'emploi ou à la recherche d'un emploi, avec interruption d'études en France (Métropole et Outre-Mer) depuis **moins de trois ans** au 01.01.2025.
- ❖ Le candidat constitue un dossier (lettre de motivation et CV) et choisit la formation à l'ARIFTS (ASS, EJE, ES) et, en sous-vœux, il choisit Angers et/ou Rezé. Il passe un seul entretien. En fonction du rang de classement et du nombre de places, Parcoursup lui indiquera le site retenu. Le choix du site engage le candidat pour les 3 ans de formation.

• ASS-EJE-ES / site Arifts.fr si:

- lycéen ou étudiant hors France métropolitaine;
- personnes en situation d'emploi ou à la recherche d'un emploi, avec interruption d'études en France (Métropole et Outre-Mer) depuis **plus de trois ans** au 01.01.2025
- Candidats ASS et ES pour Laval
- ❖ Le candidat constitue un dossier (lettre de motivation et CV) et choisit un seul site de formation (Angers, Rezé, Laval ASS, Laval ES) au moment de la candidature. Le choix du site engage le candidat pour les 3 ans de formation.

Calendrier pour candidater ASS–EJE–ES–ME

Janvier–mars

- Candidature Parcoursup ou site Arifts

Fin avril

- Epreuve orale d'admission
(Tous les postulants sont convoqués à un entretien de motivation.)

Début juin

- Résultats transmis par mail (« admis », « non admis » ou « admis sur liste complémentaire »)

Fin juin–mi juillet

- Inscription en ligne

Mi-septembre

- Rentrée 1^o année ASS – EJE – ES

Octobre

- Rentrée 1^o année ME



Date Épreuve d'Admission 2025 ME

Tous les candidats seront convoqués à un entretien de motivation, il n'y a pas de sélection préalable sur dossier.

Selon le site de formation choisi par le candidat, les épreuves se dérouleront :

SAMEDI 26 AVRIL 2025	
à ANGERS	à REZÉ
Moniteur-Educateur	Moniteur-Educateur



Date Épreuve d'Admission 2025

ASS - EJE - ES

Tous les candidats sont convoqués à un entretien de motivation, il n'y a pas de sélection préalable sur dossier.

Pour tous les candidats à ces formations, les épreuves se déroulent:

SAMEDI 26 AVRIL 2025	
à REZÉ	à ANGERS
Assistant de Service Social	
Educateur de Jeunes Enfants	
	Educateur spécialisé



Statut pendant la formation

- **Etudiant en poursuite de scolarité**
 - personnes en poursuite de scolarité, sans interruption de leur scolarité ou moins de deux ans
- **Demandeur d'emploi**
 - personnes inscrites comme demandeurs d'emploi, libres de tout engagement professionnel à l'entrée en formation
- **Salarié**
 - personnes en situation d'emploi: contrat de travail, de professionnalisation,
- **Apprenti**
 - les candidats ayant trouvé un employeur ET étant admissibles à l'épreuve d'admission (admis ou admis en attente d'une place) peuvent entrer en formation par la voie de l'apprentissage.
 - Pour tout renseignement contacter le CFA ARIFTS: cfa@arifts.fr



Financement de la formation ME

- **Prise en charge totale des frais de formation par la Région des Pays de la Loire**
 - personnes en poursuite de scolarité;
 - personnes inscrites comme demandeurs d'emploi, détachées de tout employeur. Aucune demande de financement à réaliser auprès de Pôle Emploi. Sans critère de ressources ou de domiciliation.
- **Prise en charge totale des frais de formation par l'employeur**
 - **personnes en situation d'emploi pendant la formation** : contrat de travail, d'apprentissage, de professionnalisation. L'employeur ou un organisme – OPCO, Transitions Pro... – finance l'intégralité du coût de la formation. Il convient d'entamer les démarches dès que possible, sans attendre les résultats de l'admission. Signature d'une convention de formation tripartite
- **Financement personnel**
 - Signature d'un contrat de formation avec l'ARIFTS.



Financement des formations ASS – EJE – ES

- **Prise en charge partielle ou totale des frais de formation par la Région des Pays de la Loire**
 - personnes en poursuite de scolarité;
 - personnes inscrites comme demandeurs d'emploi, détachées de tout employeur. Aucune demande de financement à réaliser auprès de Pôle Emploi. Sans critère de ressources ou de domiciliation.
- **Prise en charge totale des frais de formation par l'employeur**
 - **personnes en situation d'emploi pendant la formation** : contrat de travail, d'apprentissage, de professionnalisation. L'employeur ou un organisme – OPCO, Transitions Pro... – finance l'intégralité du coût de la formation. (Il convient d'entamer les démarches dès que possible, sans attendre les résultats de l'admission.)
Signature d'une convention de formation tripartite.
- **Financement personnel**
 - Signature d'un contrat de formation avec l'ARIFTS.



Financement des formations ASS – EJE – ES

- ❖ Au moment de l'inscription, le service admission de l'Arifts adresse à toutes les personnes admises en formation un dossier de demande d'éligibilité pour la prise en charge totale (ME) ou partielle (ASS-EJE-ES) des frais de formation par la Région des Pays de la Loire.
- ❖ Tous les apprenants le complètent quel que soit leur statut.
- ❖ L'ARIFTS instruit le dossier et adresse un courrier d'éligibilité ou de non éligibilité à chaque apprenant début octobre.



Tarif d'inscription

Par année de formation – 2025/26:

ME

- Droits d'inscription : 0 €
- Frais de scolarité : 0 €

ASS-EJE-ES

- Droits d'inscription : 175 €
- Frais de scolarité : 707 € (dont 5€ versés au Fonds Social Étudiants)
- CVEC : 103 € (tarif 24/25, fixé par arrêté ministériel)

➤ <https://arifts.fr/ressources/vie-etudiante/>

– Pour information, frais de formation financés par le Conseil Régional des Pays de la Loire ou l'employeur:

- Assistant de Service Social : 8 613 €
- Éducateur de Jeunes Enfants : 7 425 €
- Éducateur Spécialisé : 7 178 €
- Moniteur-Educateur: 7 054 €



Ressources pendant la formation

➤ Moniteur-Educateur

France Travail – candidat indemnisé

Si droits auprès de France Travail, indemnisation à hauteur des droits pendant la formation.

Passage de l'Allocation de Retour à l'Emploi (ARE) à l'Allocation de Retour à l'Emploi Formation (AREF).

Pour les métiers en tension dans la Région de domiciliation pour France Travail, Rémunération de Fin de Formation (RFF) jusqu'à la fin de la formation (voir avec le conseiller)

France Travail – candidat non indemnisé

Dispositif régional Pays de la Loire: Rémunération stagiaires de la formation professionnelle

<https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/remuneration-des-stagiaires-de-la-formation-professionnelle-continue>

L'organisme de formation (l'Arifts) reste l'interlocuteur privilégié des « stagiaires »-apprenants

- **Il n'existe pas de bourses pour la formation ME.**



Ressources pendant la formation

➤ ASS – EJE – ES

- **France Travail**

Si droits auprès de France Travail, indemnisation à hauteur des droits pendant la formation.

Passage de l'Allocation de Retour à l'Emploi (ARE) à l'Allocation de Retour à l'Emploi Formation (AREF).

Pour les métiers en tension dans la Région de domiciliation pour France Travail, Rémunération de Fin de Formation (RFF) jusqu'à la fin de la formation.

- **Bourses Région Pays de la Loire**

Tout étudiant, admis dans les formations sanitaires et sociales et pour lesquels une prise en charge partielle ou totale de ses coûts de formation par la Région des Pays de la Loire a été accordée peut déposer une demande de bourse régionale.

Pas de démarche à initier. Les apprenants reçoivent un message de la Région après leur entrée en formation.

<https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/bourses-regionales-pour-les-eleves-et-etudiants-en-formation-initiale-sociale-paramedicale-et-de>



Merci à tous.tes

Vous pouvez suivre l'Arifts sur :

